

Label EcoQuartier

28 mars 2013

Nantes

Présentation du Label EcoQuartier

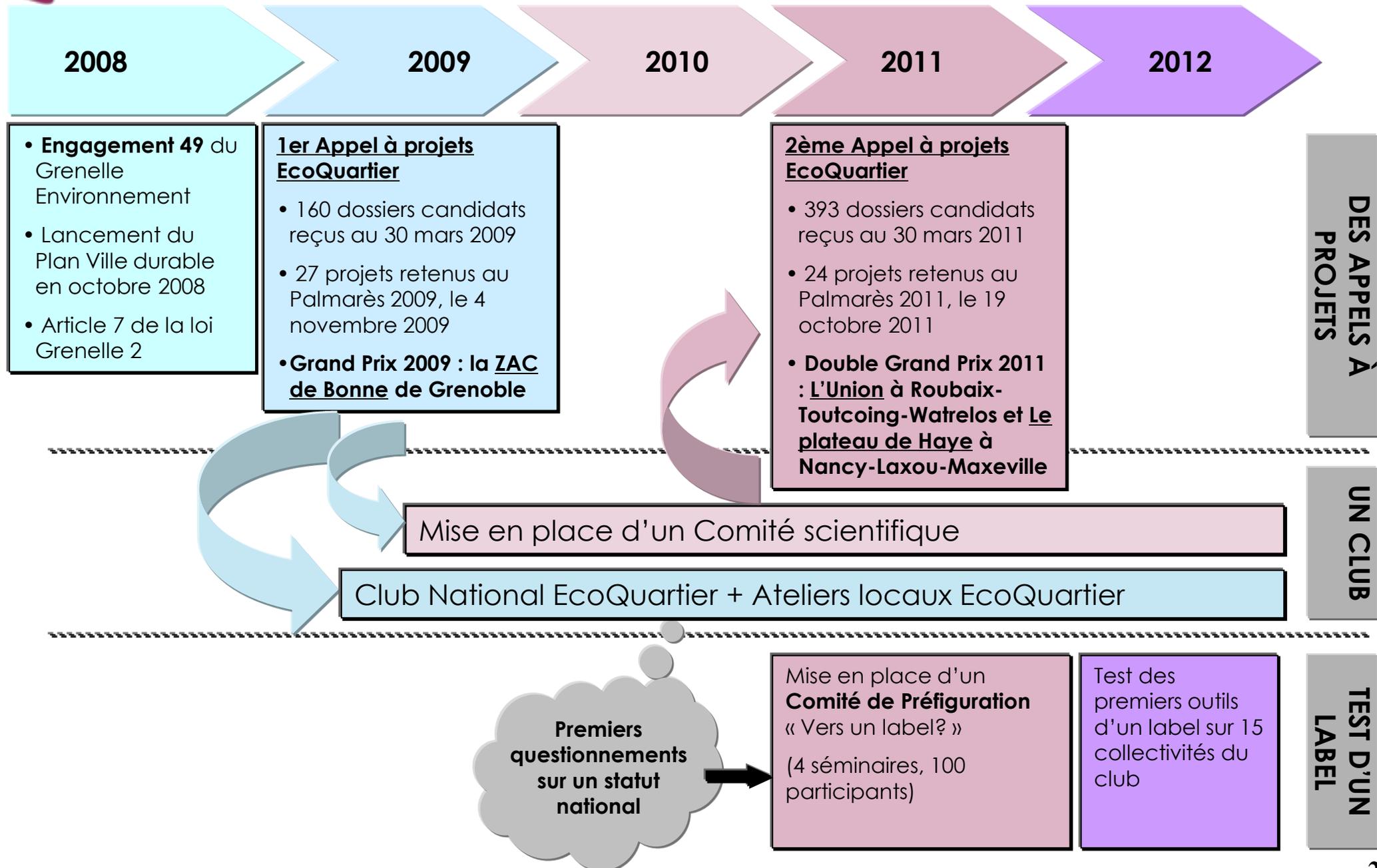


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

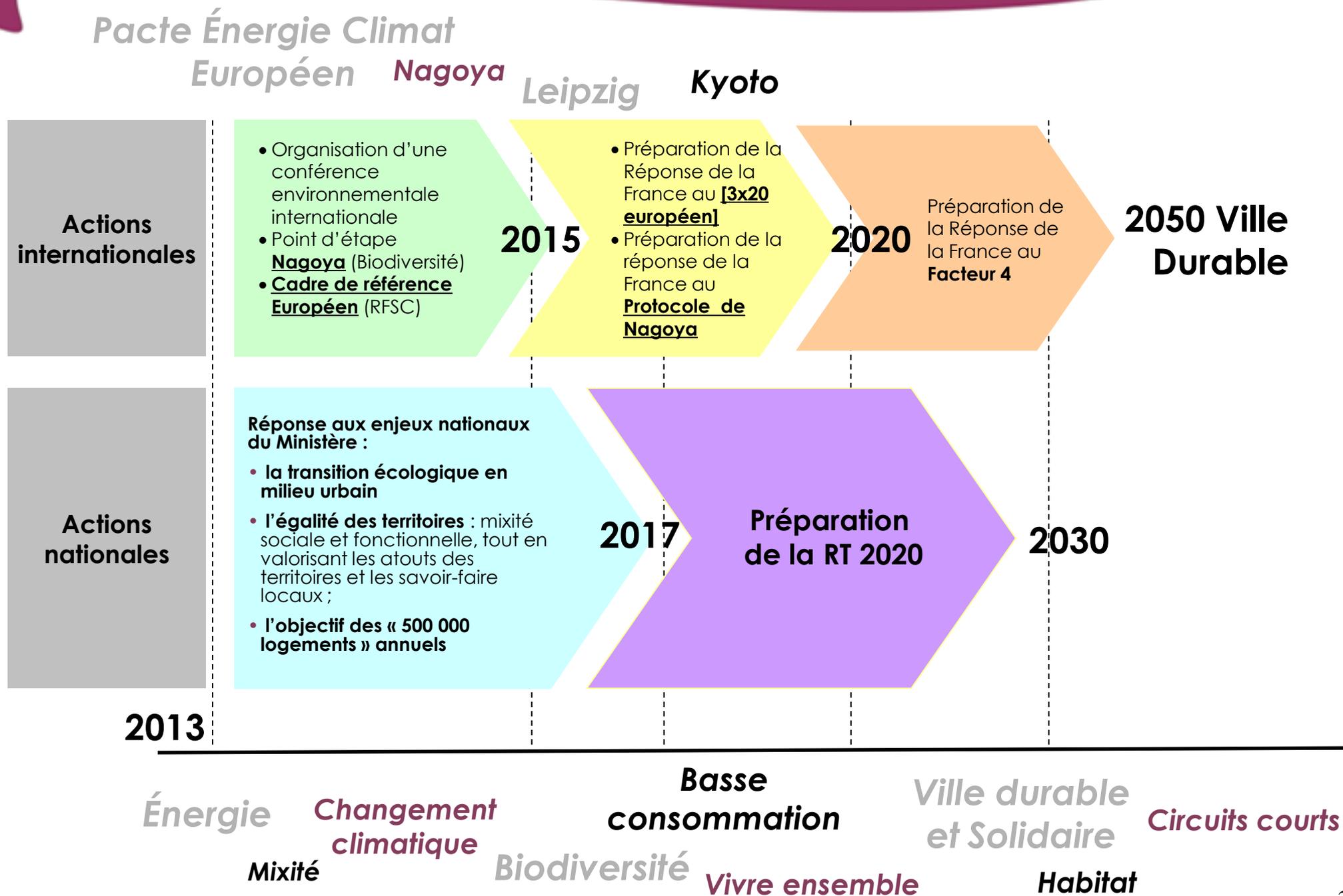
MINISTÈRE
DE L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES
ET DU LOGEMENT

Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages

La démarche EcoQuartier entre 2008 et 2012



Une démarche au cœur des enjeux nationaux et internationaux



Pourquoi un Label EcoQuartier?

Les appels à projets ont leurs limites :

- Le terme EcoQuartier n'est pas protégé.

Quelle garantie pour les usagers?

- Le résultat final n'est pas garanti.

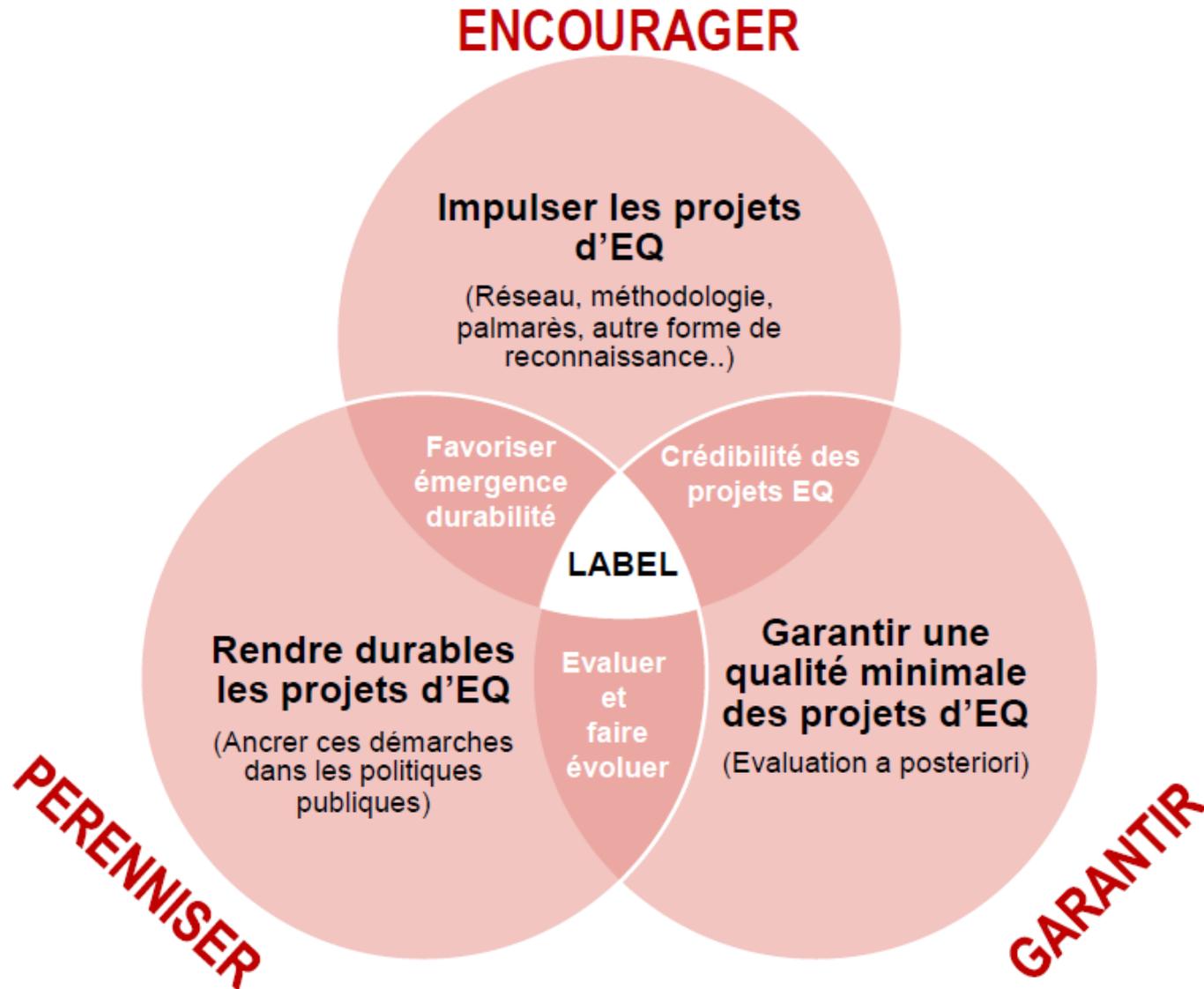
Quelle réalité de la ville durable?

- Le risque d'une lassitude des collectivités locales.

Comment passer d'une démarche expérimentale à une politique publique nationale?

Le Label permet de valoriser une démarche et pas seulement un produit final

Quelles finalités pour un Label EcoQuartier?



Les principes clés du Label EcoQuartier

Le Label n'est pas une norme :

- Si la labellisation doit apporter des **garanties de qualité** sur un socle **d'exigences fondamentales**, elle se base sur une nécessaire « **contextualisation** » des engagements pour chaque projet
- Il ne préconise pas un modèle unique

Le Label s'adapte à tous les contextes, à toutes les tailles de villes et à tous les stades d'avancement

Le Label est une démarche progressive

La lancement du Label le 14 décembre 2012 à Brétigny-sur-Orge

- Le 14 décembre 2012, la **ministre de l'Égalité des Territoires et du Logement, Cécile Duflot**, a officiellement lancé le Label National « EcoQuartier » à Brétigny-sur-Orge (Essonne)
- A cette occasion, elle a notamment rappelé que « la démarche EcoQuartier a fait ses preuves »
- La ministre souhaite un **Label « partenarial »**, porté par les territoires, support d'innovations et au service des enjeux nationaux et internationaux

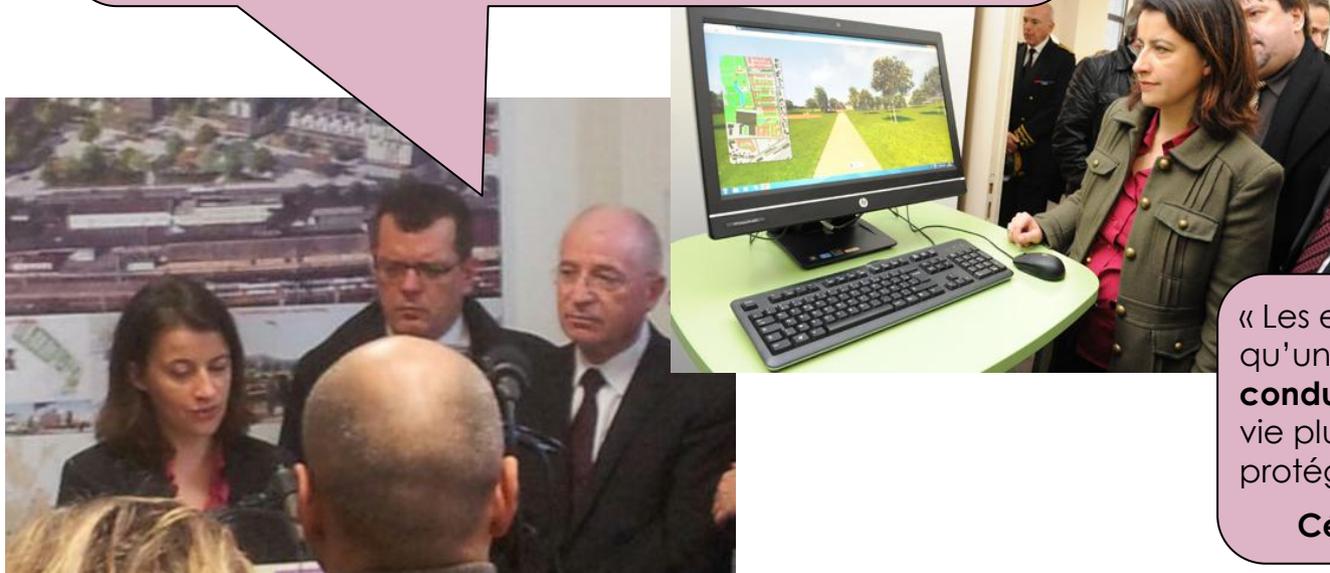
« [Il faut] diffuser le plus largement possible les principes d'aménagement et d'urbanisme que [les EcoQuartiers] portent grâce au lancement d'un Label Eco Quartier. Ce Label doit **achever la phase d'expérimentation** et conduire à **multiplier ces démarches sur l'ensemble du territoire.** »

Cécile DUFLOT, 14/12/2012, Brétigny-sur-Orge



« Les expériences arrivées à maturité ont montré qu'un **urbanisme de projet, intégré, durable, conduit à un mieux-être social**, à des modes de vie plus doux ou encore à une biodiversité protégée et reconsidérée. »

Cécile DUFLOT, 14/12/2012, Brétigny-sur-Orge



Le Label EcoQuartier, pour promouvoir un urbanisme durable

Un Label National EcoQuartier pour tous les Territoires

- **ETAPE 1 / ENCOURAGER**

La collectivité signe la **charte nationale** qui encourage les élus à travers 20 engagements vers la ville durable.

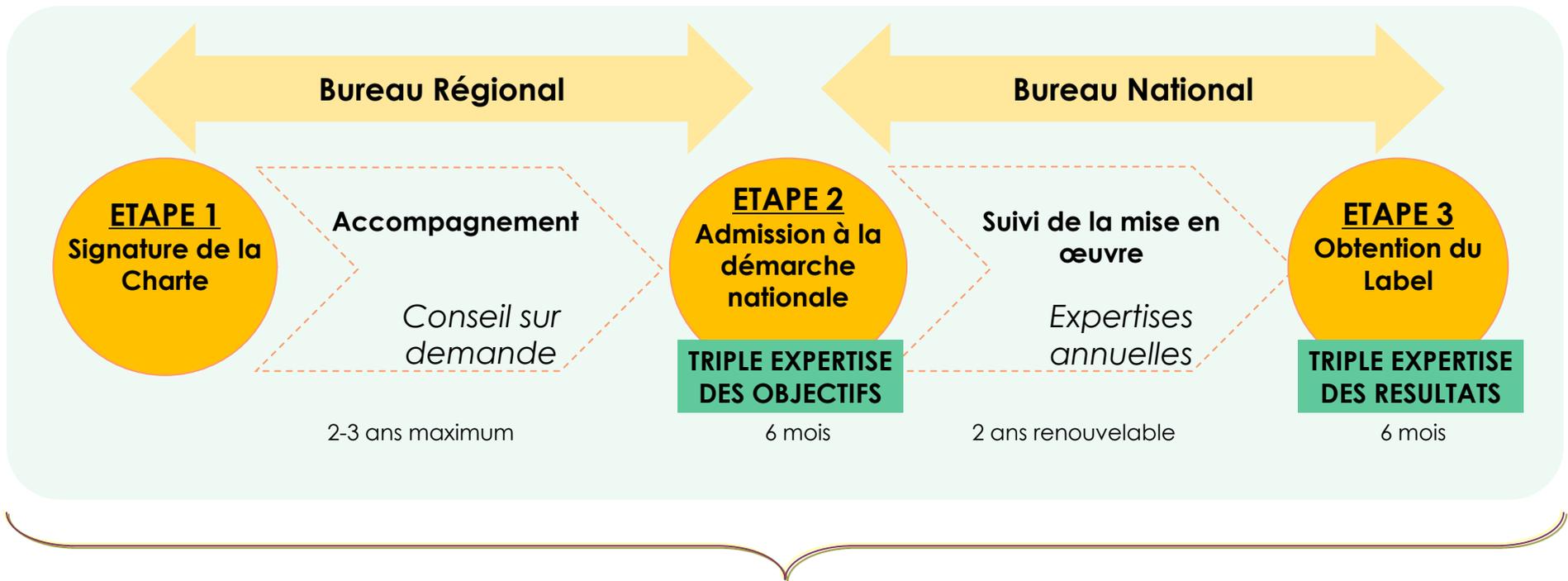
- **ETAPE 2 / PERENNISER**

L'équipe projet bénéficie de l'évaluation de ses objectifs et du suivi de sa démarche, pour pérenniser ses ambitions à tous les temps forts du projet.

- **ETAPE 3 / GARANTIR**

Le projet reçoit le **Label National EcoQuartier** : l'Etat vient garantir que les réponses apportées aux 20 engagements, le niveau d'ambition et les résultats attendus sont à la hauteur des enjeux.

Processus de labellisation – de la Charte au Label



Réseau des collectivités locales signataires de la Charte

Capitalisation de connaissances

Alimentation de l'Observatoire EcoQuartier

La Charte Nationale EcoQuartier

(20 engagements)

1	Réaliser les projets répondant aux besoins de tous en s'appuyant sur les ressources et contraintes du territoire	6	Travailler en priorité sur la ville existante et proposer une densité adaptée pour lutter contre l'étalement urbain	11	Contribuer à un développement économique local, équilibré et solidaire	16	Produire un urbanisme permettant d'anticiper et de s'adapter aux changements climatiques et aux risques
2	Formaliser et mettre en œuvre un processus de pilotage et une gouvernance élargie	7	Mettre en œuvre les conditions de la mixité sociale et intergénérationnelle, du bien-vivre ensemble et de la solidarité	12	Favoriser la diversité des fonctions dans l'optique d'un territoire des courtes distances	17	Viser la sobriété énergétique et la diversification des sources au profit des énergies renouvelables et de récupération
3	Intégrer l'approche en coût global lors des choix d'investissement	8	Assurer un cadre de vie sain et sûr	13	Optimiser la consommation des ressources et des matériaux et développer les filières locales et les circuits courts	18	Limitier la production des déchets, développer et consolider des filières de valorisation et de recyclage
4	Prendre en compte les pratiques des usagers et les contraintes des gestionnaires dans les choix de conception	9	Mettre en œuvre une qualité architecturale et urbaine qui concilie intensité et qualité de vie	14	Privilégier les mobilités douces et le transport collectif pour réduire la dépendance à l'automobile	19	Préserver la ressource en eau et en assurer une gestion qualitative et économe
5	Mettre en œuvre des démarches d'évaluation et d'amélioration continues	10	Valoriser le patrimoine local (naturel et bâti), l'histoire et l'identité du quartier	15	Favoriser la transition numérique en facilitant le déploiement des réseaux et des services innovants	20	Préserver et valoriser la biodiversité, les sols et les milieux naturels

20 critères d'évaluation et 20 indicateurs

(pour aider à l'expertise des dossiers)

1	Qualité du diagnostic	6	Étalement urbain : % de l'EcoQuartier en extension urbain	11	Participation au développement économique local	16	Anticipation et adaptation au changement climatique
	Pertinence de la programmation		Densité brute : nombre de logements par ha		Densité nette : nb logt /ha (hors voirie et espaces publics)		
2	Qualité de la gouvernance de projet	7	Mixité sociale : % de logements sociaux dans l'EcoQuartier	12	Mixité fonctionnelle (x3) : % surface bureaux % surface services et commerces % surface autres activités	17	Sobriété : moyenne de consommation des bâtiments dans l'EcoQuartier kWh/m ² /an
	Innovation dans le pilotage du projet		Qualité des équipements liés à la solidarité et au bien-vivre ensemble		Accessibilité aux fonctions fondamentales		Filière EnR électricité : % d'électricité produite par EnR
3	Investissement de la collectivité : Part assumée par la collectivité dans le coût d'investissement	8	Capacité à prendre en compte les pollutions et nuisances	13	Promotion des ressources et des filières locales	18	Recyclage : % de logements à moins de 200 m d'un point d'apport volontaire
	Qualité de l'approche en coût global						Qualité du traitement local et de la valorisation des déchets
4	Qualité des usages	9	Espaces verts : m ² d'espaces verts publics / habitant	14	Stationnement : nombre de places par logement	19	Imperméabilisation : % de surfaces imperméabilisées
	Qualité de la gestion		Espaces publics : m ² d'espaces publics (hors espaces verts) / habitant		Qualité des circulations douces		Qualité de la gestion intégrée de l'eau
5	Marchés continus	10	Réhabilitation : % de la surface de plancher réhabilitée ou reconvertie par rapport aux surfaces existantes	15	Qualité de la prise en compte de la biodiversité	20	Surfaces végétalisées : % de la surface dédiée aux espaces végétalisés (dont toitures)
	Marchés discontinus		Valorisation du patrimoine existant				

Des CRITERES d'Evaluation ...

car certains engagements sont liés au CONTEXTE ou à la QUALITE des PRATIQUES des ACTEURS...

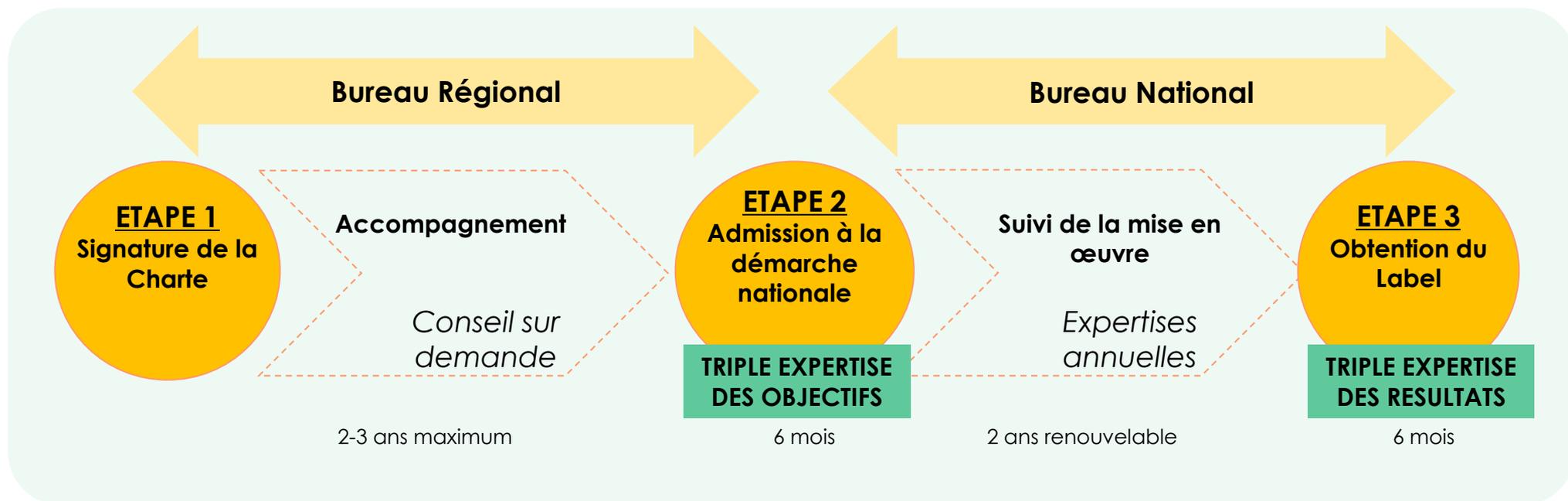
Des INDICATEURS CHIFFRES...

car certains engagements sont liés à des ENJEUX NATIONAUX déjà REGLEMENTES!
Il faut commencer à capitaliser pour un Observatoire National.

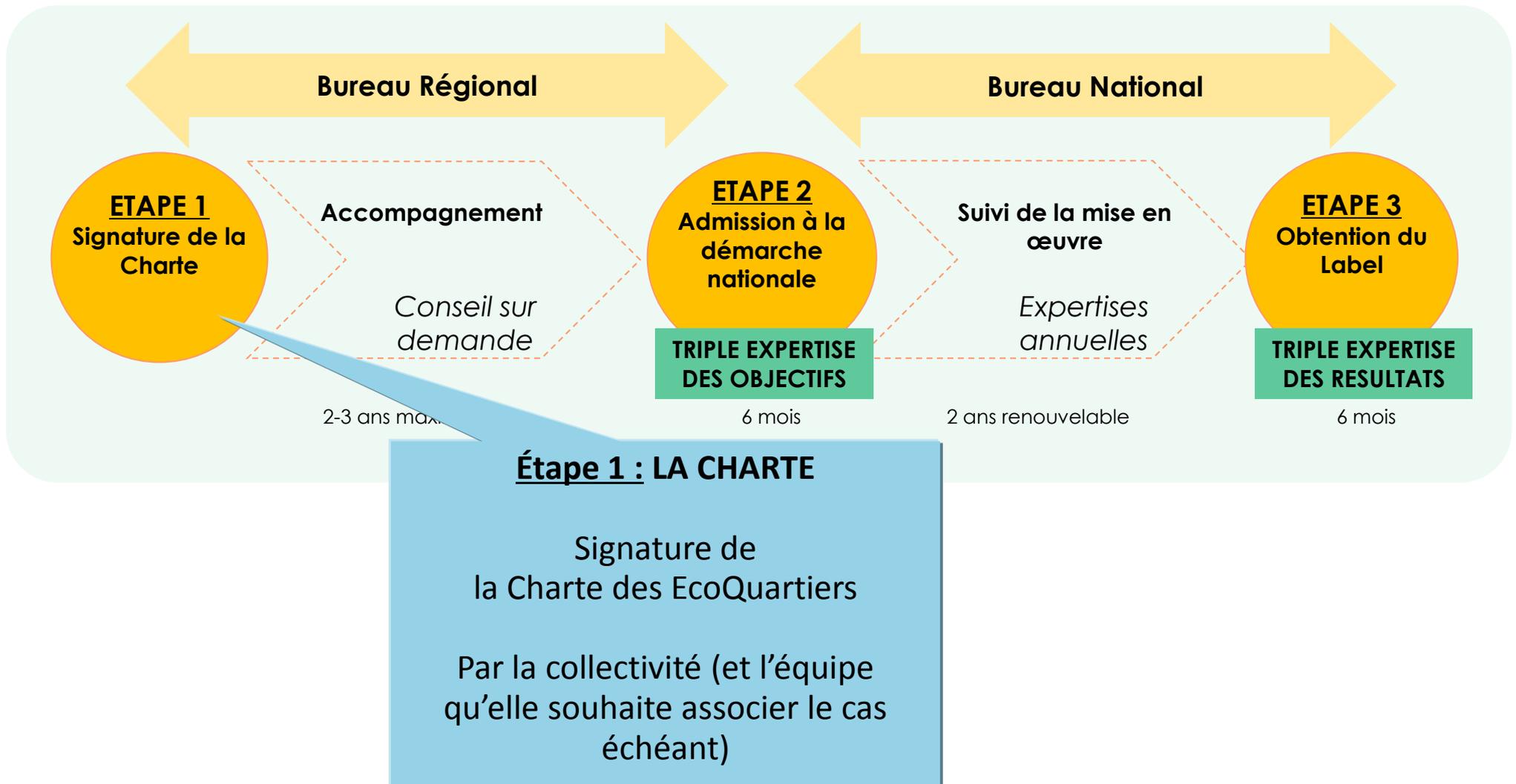


**Les 3 Étapes du Label
National EcoQuartier**

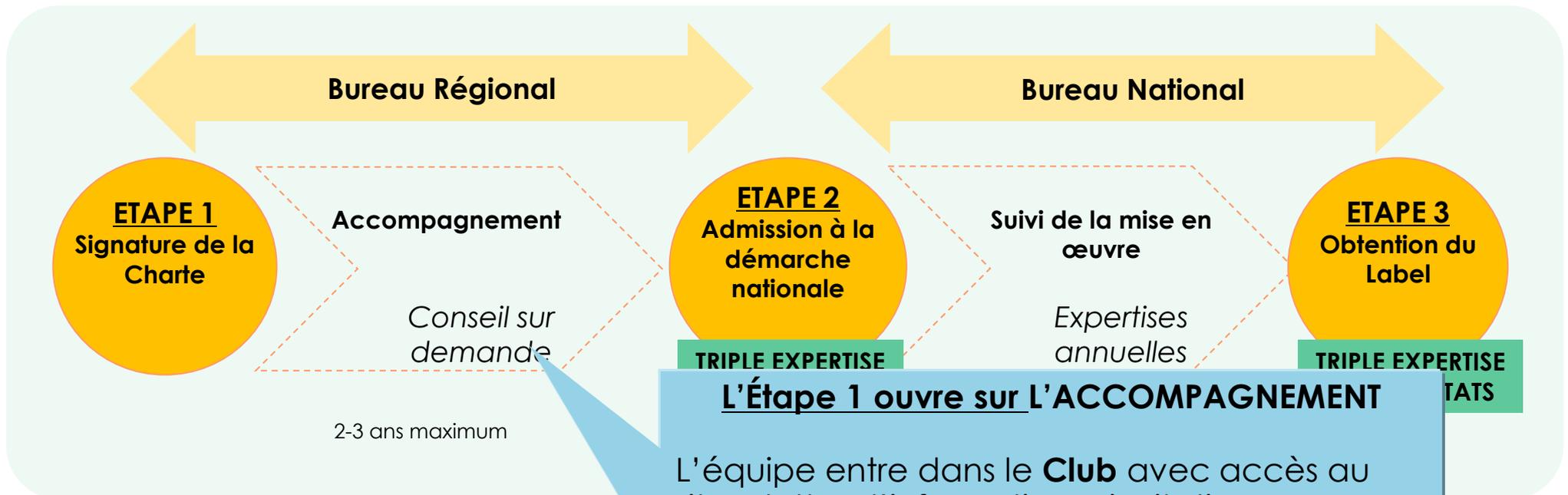
Processus de labellisation : de la Charte au label



Étape 1 : La reconnaissance du portage politique



Entre l'étape 1 et 2 ...



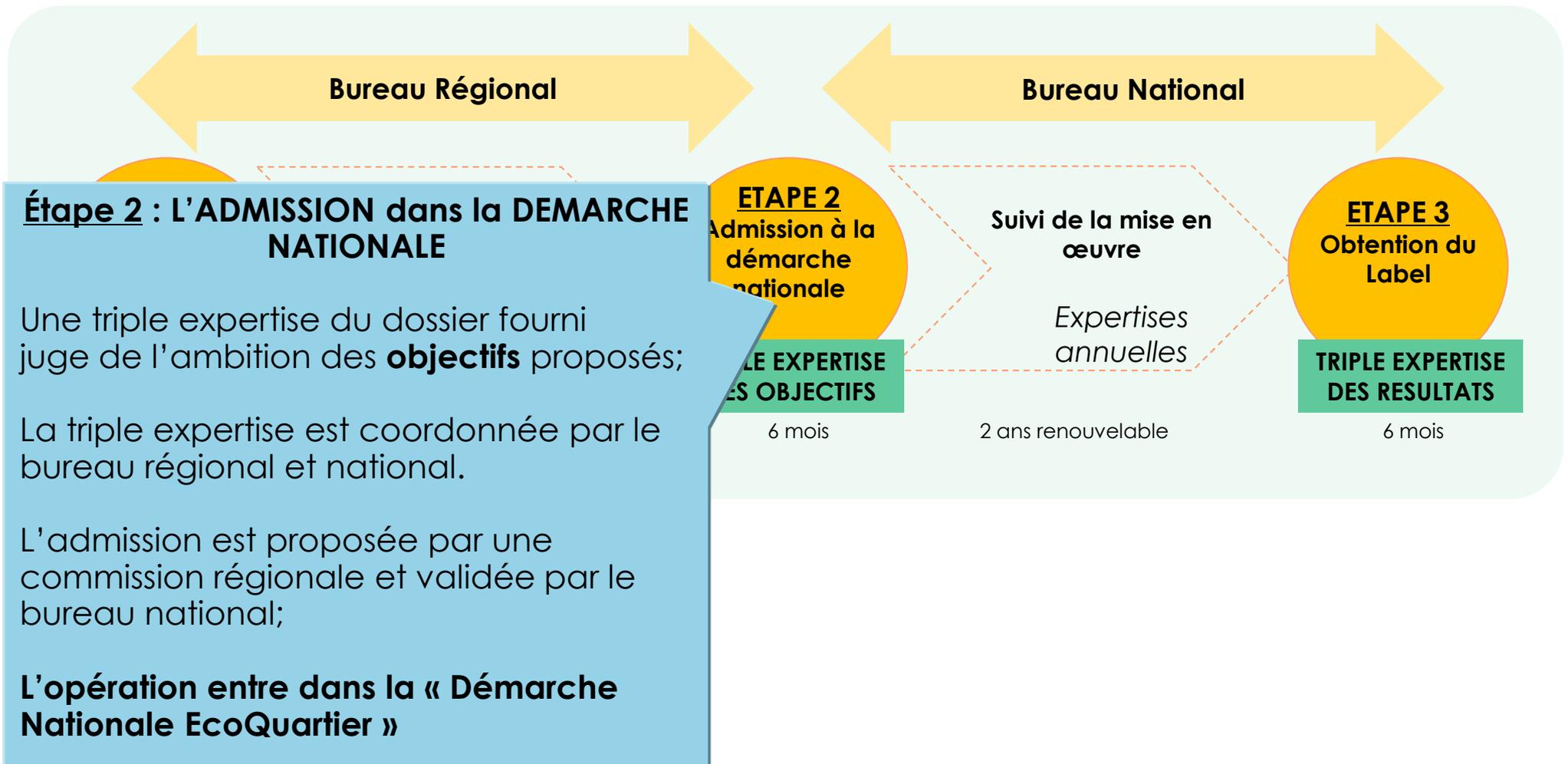
L'Étape 1 ouvre sur L'ACCOMPAGNEMENT

L'équipe entre dans le **Club** avec accès au site + lettre d'information + invitation aux événements locaux et nationaux

Obligatoire : 1 rencontre avec un référent local

Facultatif : possibilité d'un **contrat d'accompagnement** forfaitaire < 5 jours pour constituer le dossier avec le bureau régional

Étape 2 : la reconnaissance du projet



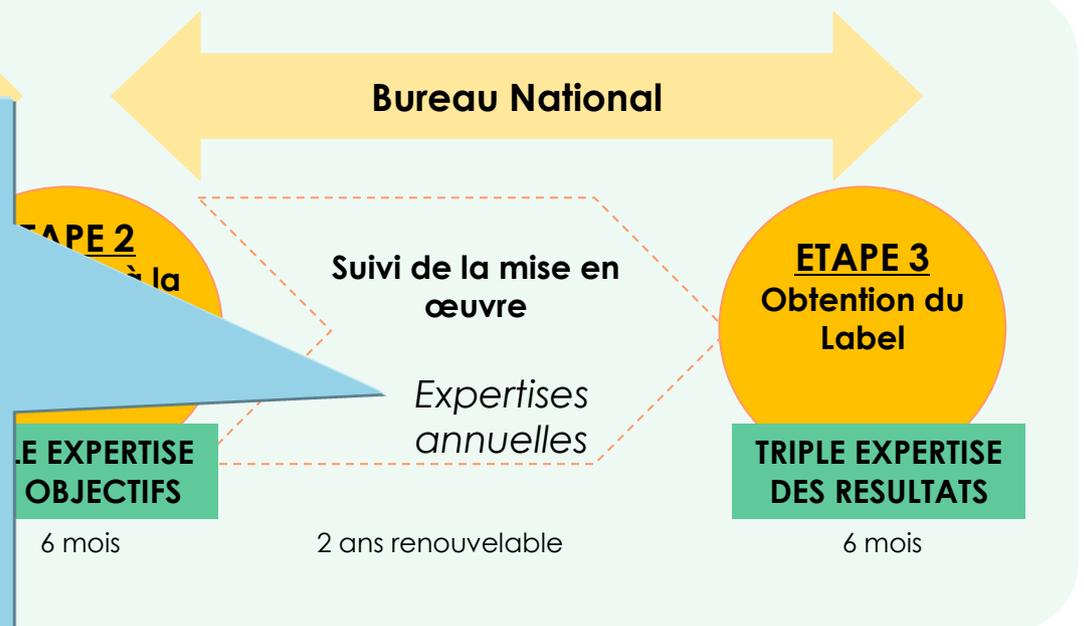
Entre l'étape 2 et 3 ...

L'Étape 2 ouvre sur le SUIVI DES OBJECTIFS

L'équipe entre dans la catégorie des opérations « suivies » au niveau national, et par son admission donne obligation d'alimenter « l'observatoire de la ville durable » (données macros).

Obligatoire : 1 rencontre annuelle avec son référent local (actualisation des données).

Facultatif : possibilité d'un **contrat d'objectifs** avec le bureau national (audit annuel + aide potentielle + conseil).



Étape 3 : Le Label, la reconnaissance du résultat

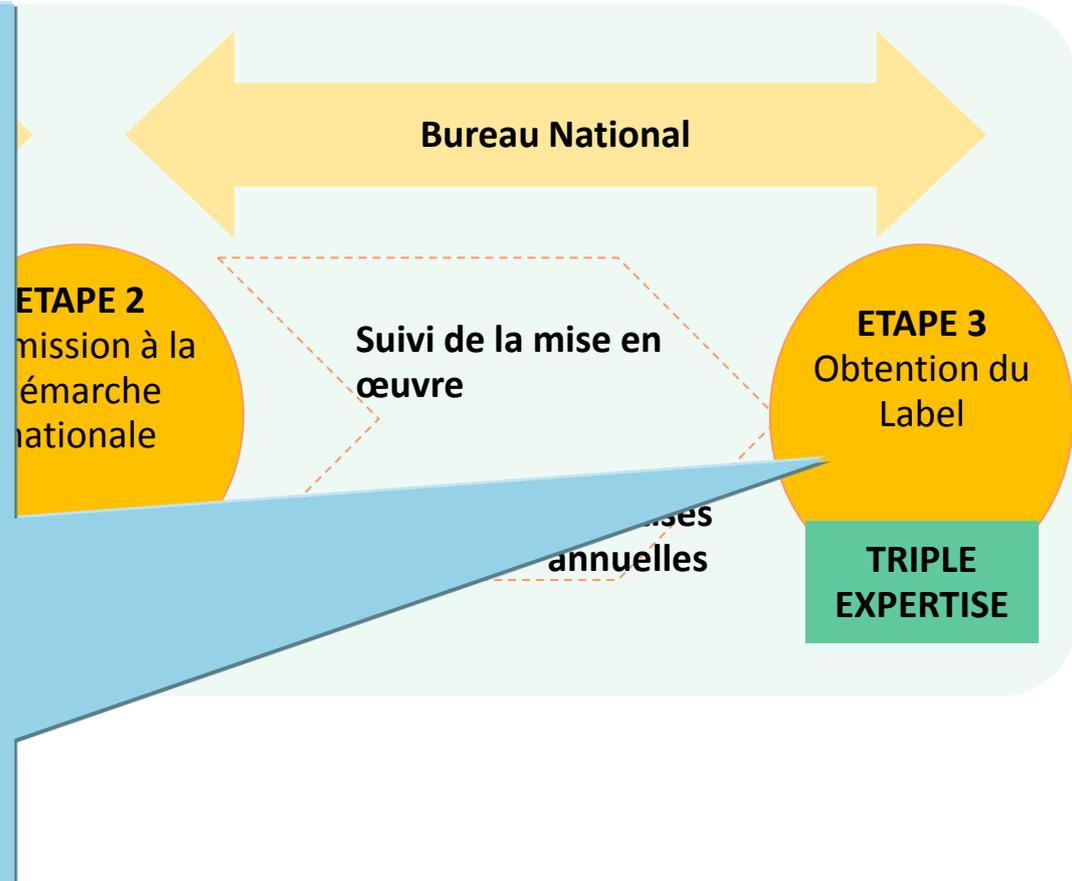
Étape 3 : Le LABEL NATIONAL ECOQUARTIER

Un triple audit du dossier fourni juge des **résultats atteints** (Etat d'avancement de la tranche opérationnelle proposée au label 50% des espaces et équipements publics livrés et 30 % des bâtiments livrés depuis 1 an minimum).

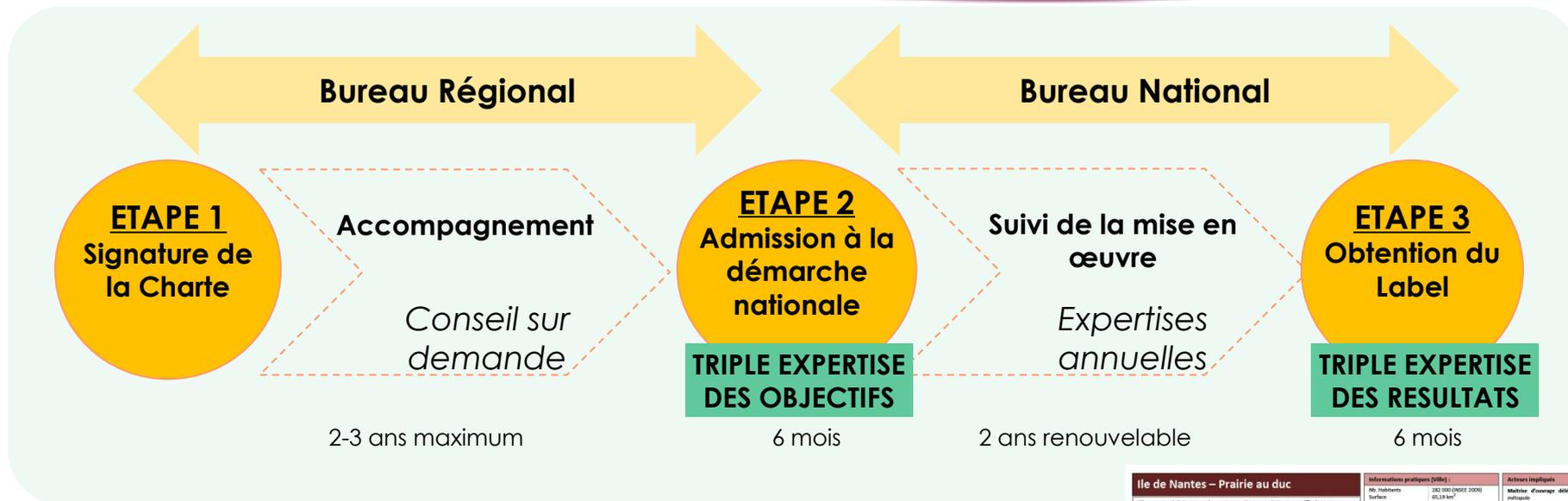
Le triple audit est coordonné par le bureau régional et national.

Le Label est proposé par le bureau national à la commission nationale.

L'opération peut utiliser le logo « Label National EcoQuartier ».



Les « livrables » de la démarche



Une charte



Un dossier de labellisation

Ile de Nantes – Prairie au duc

Le 3^e quartier de la Prairie au duc est un site en plein cœur de Nantes, sur l'île de Nantes. Historiquement Nantes a bénéficié de sa position privilégiée à l'estuaire de la Loire pour développer ses activités maritimes et devenir un acteur majeur dans la construction navale. Cependant, en 1987 les derniers chantiers ferment et cèdent la place à des fiches industrielles.

Une politique de reconquête de la Loire et de l'île de Nantes va alors amener un ensemble

Informations générales (DfM)		Acteurs impliqués	
Nb. habitants	252 000 (INSEE 2006)	Mairie d'Europe - 48 agents - CU Nantes	
Surface	65,19 km ²	Anticiper SAADA	
Informations générales (EcoQuartier)		AMM Expertise Technique - Projet Consultant	
Nb. habitants	700 à 800	Mairie d'Europe (2006-2009)	Architecte/Urbaniste : atelier de de Nantes
Nb. logements	500	ES 190 et Public Group Studio	
Surface	18 ha	Mairie d'Europe (2009-2010)	
Type de projet	Mixte	Mairie d'Europe (2010-2015)	

1 Qualité de diagnostic Réalisation des anciens chantiers navals, zone abandonnée Plan structurel dans la ville Permis de la programmation Révision globale et multi-acteurs Confluence avec les documents de cadrage	6 Etablissement urbain : 0% de l'occupation en extension urbaine Densité locale : nombre de logements par ha 50 Densité nette : nb log/ha (hors voirie et espaces publics) 95	11 Participation au développement économique local Création d'emploi (13 000 sur l'île, contre 700 dans l'agglomération) Attractivité touristique du site (500 000 visiteurs pendant l'été 2007)	16 Anticipation et adaptation au changement climatique Pour la ville de Nantes Plan Climat 2025, objectif : 25% GES Très active au niveau international André Chénier - démarche participative Plan de prévention des risques d'inondation en cours de réalisation
2 Qualité de la gouvernance de projet Comité consultatif de l'île de Nantes, échange avec tous les acteurs impliqués Innovation dans le management de projet Organisation de site le long de la tranche	7 Mixité sociale : 25 % de logements sociaux dans l'EcoQuartier	12 Mixité fonctionnelle (40) (en mixité) % surface services et commerces : 1,3	17 Soléaire : moyenne de consommation des bâtiments : moins de 50 kWh/m ² /an (BBC)

Statut et Finances

L'île de Nantes se positionne comme pôle de la transformation de la ville de Nantes, depuis les années 90. L'ensemble des acteurs est impliqué activement dans la définition, la mise en place et l'évaluation des projets. Des visites guidées sont organisées pendant les heures pour permettre aux citoyens de suivre la transformation du projet (En Cité des Chantiers).

Cadre de vie et usages

L'opération tient compte de sa position stratégique au centre de la ville et au bord de la Loire, une grande variété d'espaces publics sont aménagés pour tous parts de cette spécificité. Le projet effectue une volonté claire de redonner les liens sociaux entre habitants du quartier et de diversifier l'offre culturelle, associative et de services. Les espaces et services proposés sont pensés pour être accessibles à tous et sans restriction, un développement des transports se conçoit.

Développement territorial

L'attractivité du site en fait un pôle économique et culturel important de la ville. L'attractivité de l'île de Nantes historique du site et programme économique sont en train de se développer. Contribution d'une nouvelle ligne Chénier 5 permettant l'île et son Douet.

Informations de la participation et adaptation au changement climatique

Le Plan Climat de Nantes est particulièrement ambitieux et implique fortement les habitants. La réhabilitation des anciens bâtiments des chantiers navals s'appuie entièrement sur les démarches BBC et HQE et s'inscrit dans une volonté de conforter et de pérenniser la qualité énergétique du quartier. Les déchets sont entièrement triés, recyclés et la chaleur issue de leur incinération est récupérée. Le gestionnaire s'engage à respecter les principes de la loi de la ville en matière de consommation et en développant la coopération des usagers, grâce à une importante campagne d'information citoyenne. L'ensemble de l'opération est considéré comme un acte public, les espaces verts et végétalisés sont très présents, y compris sur les toits des bâtiments. La démarche environnementale du quartier repose sur la formation par les gestes du quotidien.

Etat d'avancement

Espaces publics et fait faits en 2007, la Fabrique locale en 2011. Livraisons prochaines de grande scierie.

Evaluation fondée sur le référentiel EcoQuartier de Mission Française de l'Énergie

Diagramme à cinq axes : Développement économique, Développement social, Développement culturel, Développement environnemental, Développement urbain.

Points forts

- Un projet co-construit en concertation avec l'ensemble des acteurs.
- Grande diversité fonctionnelle.
- Rehabilitation d'espaces inutilisés, contribuant à limiter l'étalement urbain.

Points faibles

- Certains objectifs ne sont pas chiffrés.
- Équation des habitations (DfM) aux nuances sonores.

Une fiche de synthèse et de communication des résultats

La capitalisation des éléments des projets

Les livrables correspondent au filtre des Enjeux Nationaux :

- La transition écologique (énergie / biodiversité...)
- Les 500 000 logements (dans un développement local équilibré)
- Egalité des territoires (accès de tous aux services, ...)

La Charte
des EcoQuartiers

Dossier
de
Labellisation

Label
éco
quartier

Ile de Nantes – Prairie au duc

Informations pratiques (Site) :
Nb Habitants : 202 000 (INSEE 2009)
Surface : 85,19 km²

Informations pratiques (EcoQuartier) :
Nb Habitants : 200 à 800

Acteurs impliqués :
Maître d'ouvrage délégué : CU Nantes métropole
Aménageur : SAACA
AMO Energie/Thématique : Projeq Consultant
Maître d'œuvre (2008-2009) : Architecture/Urbanisme / Atelier de Nantes Industrielles.

1 Qualité de logement Rénovation des anciens chantiers sociaux, avec accompagnement Nouveaux logements dans la ville Pratiqué de la programmation Réflexion globale et multicritères, cohérence avec les documents de politique	6 Étalement urbain : 10 ha d'EcoQuartier en extension urbaine Densité haute : nombre de logements par ha : 50 Densité nette : 10 log./ha (hors voirie et espaces publics) : 95	11 Participation de développement Autonomie locale Crédit Energie (15 000 € / ha, env. 100 dans l'écoquartier) Métadoté (budget de 100 000 €) pendant l'été 2007	16 Participation et adaptation de Changement climatique Plan Climat 2015, objectif : 25% GES 76 actions au niveau international Atelier Climat : démarche participative Plan de prévention des risques Évaluation en cours de validation
2 Qualité de la gouvernance de projet Comité conseil/adh de l'Id de Nantes, échange avec tous les acteurs Pratiqué dans le pilotage du projet Organisation de débats publics tout au long de la transformation.	7 Mixité sociale : 20 % de logements sociaux dans l'EcoQuartier	12 Mixité fonctionnelle (10) : 70 % mixte Surfaces bureaux : 24	17 Mixité : Programme de reconstruction des bâtiments : moins

Comment capitaliser tous les éléments qui n'entrent pas dans le filtre national MAIS qui font la richesse des projets?

Quelles demandes aux experts pour faire cette remontée?

La Préfiguration de l'Institut de la ville durable

« Je souhaite que soient accordés dès 2013 les premiers labels EcoQuartiers. C'est pourquoi une procédure simplifiée et accélérée, prise en charge par le ministère de l'Égalité des territoires et du Logement et ses partenaires, sera accessible à la cinquantaine d'opération lauréates des appels à projets 2009 et 2011.

Dans le même temps, la préfiguration **d'une structure dédiée** sera lancée, chargée d'animer le réseau mais également de valoriser les savoir-faire français en matière de ville durable à l'international. A terme, cette **structure** a vocation à prendre la forme, pourquoi pas, **d'un institut de la ville durable.** »

Cécile DUFLOT

Discours lors du lancement du label national EcoQuartier
Brétigny-sur-Orge, le 14 décembre 2012

Qu'est-ce qui se passe en 2013?

Juin 2013

Septembre 2013

Réflexion sur le portage du Label National EcoQuartier

Préfiguration de l'Institut de la Ville Durable

Rapport de Préfiguration rendu à la Ministre

Les Premiers Labels EcoQuartiers

Portage des premiers labels :

- par le réseau du ministère (DDT et DREAL)
- premier panel de projets issus des appels à projet de 2009 et 2011 et/ou des projets repérés par les services déconcentrés

Annonce des premiers Labels Nationaux (étape 3) et des admis à la démarche nationale (étape 2)

Pour les autres villes intéressées par le label

Possibilité de signer **la charte nationale** des EcoQuartiers et de bénéficier des premières rencontres avec les référents locaux

Ouverture de la plateforme officielle EcoQuartier (au sein de l'Institut de la Ville Durable?) pour monter les dossiers de soumissions des projets aux étapes 2 et 3 de la procédure.

Période transitoire

Procédure normale de labellisation

Merci